

LE CAMP D'INTERNEMENT DE SAINT-MAURICE-AUX-RICHES-HOMMES

Un camp d'internement est établi sur la commune de Saint-Maurice-aux-Riches-Hommes (Yonne) dès 1940 par le gouvernement français. Destiné d'abord aux « étrangers », il « accueille », en 1941, des « Nomades ».

I - L'ASSIGNATION À RÉSIDENCE

Dès l'entrée en guerre de la France en septembre 1939, les Nomades subissent les conséquences de l'état de siège. En octobre, les autorités militaires interdisent par arrêté la circulation des familles nomades et foraines dans plusieurs départements sensibles et recommandent l'assignation à résidence ou le refoulement vers l'intérieur du territoire. Tous les porteurs du carnet anthropométrique et du carnet d'identité forain sont menacés par ces mesures. Le 6 avril 1940, un décret-loi du président de la République, Albert Lebrun, étend l'interdiction de circulation des Nomades sur la totalité du territoire métropolitain pour la durée de la guerre. Les nomades sont assignés à résidence (interdiction de quitter la commune d'assignation).



Le camp d'internement de Saint-Maurice-aux-Riches-Hommes

II - L'INTERNEMENT DES NOMADES

Le 4 octobre 1940, l'internement en **zone occupée** est une décision allemande appliquée par les autorités françaises. Les familles sont transférées dans des camps, dans des baraquements en bois ou en dur, entourés de fils barbelés, gardés par des gendarmes. Pour les familles nomades de la **zone libre**, l'assignation à résidence reste la norme.

À Saint-Maurice-aux-Riches-Hommes, le camp est établi dans la gare désaffectée. Des baraques en bois sont construites. Le camp sert d'abord pour les réfugiés espagnols, puis aux étrangers évacués par les Allemands (essentiellement des Polonais). À partir de juin 1941, sont internés dans ce camp 300 « Bohémiens » à 90 % de nationalité française.



Saint-Maurice-aux-Riches-Hommes, la gare et les baraques

III - LA SORTIE DES CAMPS : UNE LIBÉRATION INACHEVÉE

La fin du régime d'Occupation et la Libération n'entraînent pas la fin de l'internement pour les Nomades. Les derniers internés sortent du camp de Saint-Maurice-aux-Riches-Hommes (Yonne) le 18 décembre 1945, de Jargeau (Loiret) le 31 décembre 1945.

De 1940 à 1946, près de 6 700 personnes ont été internées en France parce qu'elles étaient identifiées comme Nomades par les autorités françaises. Lors des arrestations, les Nomades ont tout perdu : chevaux, roulottes, stands forains et des outils de travail parfois coûteux.

Pour en savoir plus : <https://www.memorialdelashoah.org/evenements-expositions/expositions/archives-des-expositions/linternement-des-nomades-une-histoire-francaise-1940-1946.html>